

## Comité d'intégration des agentes de la Protection de la Faune (C.I.A.)

---

### Résumé des discussions

Conférence téléphonique

5 juin 2014

Présents : Pierre Fortin, commandant (EMM)  
Josianne Déraspe, adj. au directeur (EMM)  
Danielle Dionne, agente  
Pierre Gagné, syndicat  
Julie Lemay, agente  
Dominique Leroux, agente  
Marie-Josée Neveu, agente  
Nathalie Villeneuve, agente

Absents : Aucun

P. Fortin souhaite la bienvenue aux participants. Un seul sujet est ajouté au varia, par Pierre Fortin, suite à la parution d'un communiqué du DG Réjean Rioux ce matin : révision des tests physiques suite aux tests effectués à l'été 2013 par un groupe témoin d'agents et d'agentes. Les autres participants n'ont pas de sujet à ajouter.

#### Compte-rendu de la formation en communication tactique

Suite aux recherches effectuées, il n'existerait pas de formation en communication tactique adaptée spécialement aux femmes. P. Fortin informe le comité que 4 moniteurs ont été formés à ce sujet. Bien que plusieurs agentes ont reçu la formation en communication tactique lors de leur formation initiale, des discussions ont lieu afin que les agents de protection qui en ressentent le besoin pourraient bénéficier d'un rafraîchissement à ce sujet. Il est mentionné que, suite à la pratique du travail sur le terrain, les principes acquis théoriquement lors de la formation initiale pourraient être revus.

Les membres sont en accord avec cette proposition. N. Villeneuve aimerait également qu'un cours plus «physique» soit offert aux agentes, par exemple si une agente se fait prendre à la gorge par un suspect beaucoup plus grand et gros qu'elle, elle ne pourra pas réagir comme ses confrères masculins qui sont du même gabarit que le suspect. P. Fortin invite les agentes qui en ressentent le besoin à s'informer auprès de leur moniteur en emploi de la force. P. Fortin va également s'informer auprès des moniteurs de Duchesnay car il pense que des méthodes adaptées aux agents de petit gabarit doivent exister dans le cours d'emploi de la force.

Pour revenir au sujet de la communication tactique, si rien n'existe adapté aux femmes, P. Gagné propose que Duchesnay innove en cette matière. Il invoque que le pêcheur ou le chasseur réagira différemment selon qu'il fait affaire avec un agent ou une agente.

#### Discussion sur la situation des agentes suite aux appels faits par les membres du comité

J. Lemay désire ajouter ce point afin de prendre le pouls de la situation des agentes dans la province : comment se déroule leur travail, vont-elles bien, ont-elles rapporté des problématiques particulières, etc. D. Leroux indique que les agentes de ses régions vont bien, hormis certaines problématiques à propos des travaux légers lors de grossesse. J. Lemay a noté de l'intimidation, de l'isolement, et des agentes enceintes qui n'auraient pas été nommées permanentes à cause qu'elles étaient en retrait. N. Villeneuve a également remarqué des agentes saisonnières qui l'ont demeuré étant donné leur grossesse.

À ce sujet (les postes permanents qui n'auraient pas été accordés à des agentes enceintes), P. Fortin met le comité en garde contre des perceptions qui pourraient être divulguées, des allégations qui pourraient s'avérer fausses à ce sujet, car nous ne connaissons pas le fond du dossier et le comité n'est pas en place pour commenter le droit de gérance des gestionnaires. Il comprend néanmoins que des inquiétudes sont soulevées. Il est important que les personnes concernées discutent avec leur gestionnaire afin de comprendre certaines décisions si elles se sentent lésées.

P. Gagné ne voit pas nécessairement de problème entre saisonnier et TPR, plutôt pour le passe de TPR vers un poste 12 mois. Le syndicat propose une solution à ce sujet dans la prochaine convention, soit l'octroi des postes par ancienneté. À sa connaissance, aucune

plainte n'a été reçue au syndicat au sujet d'agentes non nommées à cause de leur grossesse. Ce serait une première étape importante à faire (une plainte) si de tels cas existent.

Selon D. Dionne, il s'agit d'un sujet délicat. Elle trouve qu'il est toujours invoqué qu'il s'agit d'une question de perception, elle trouve que le gestionnaire possède un droit de gérance très large et que cela ne donnerait donc rien de déposer une plainte (P. Gagné mentionne que l'octroi par ancienneté viendrait justement régler le problème). N. Villeneuve aimerait, à tout le moins, qu'une agente jamais choisie pour les postes de 12 mois (ou même un agent) reçoive une évaluation négative, car sinon il y a un non-sens : un agent ne peut rester saisonnier ou TPR plusieurs années, avec une bonne évaluation, sans jamais obtenir de poste de 12 mois. J. Lemay fait état de son cas personnel : TPR depuis plusieurs années sans obtention de poste 12 mois.

P. Fortin réitère que le comité ne sert pas à commenter les situations particulières de gestion (il y a d'autres avenues à prendre). Il est important d'éclaircir ces situations, si elles ont lieu, avec son gestionnaire d'abord, et au besoin s'informer au syndicat.

#### Proposition de nouveaux pantalons de ville

M-J Neveu amène au comité une suggestion de l'agente de liaison Nancy Binette, soit un nouveau pantalon de ville qu'elle s'est fait faire (impossibilité pour elle de porter le pantalon offert). Selon D. Leroux, qui a déjà fait partie du comité uniforme, le pantalon de ville devait être changé mais étant donné qu'elle ne siège plus au comité uniforme elle n'est plus au courant du dossier. P. Fortin va faire une fiche en conséquence concernant le pantalon de ville et suggérera du même coup qu'un membre du CIA fasse partie du comité uniforme. D. Leroux est disponible. À noter que le comité uniforme dispose d'un budget très restreint, ce qui rend difficile l'acquisition de nouvelles pièces d'équipement.

#### CIA sur le site web du syndicat

J. Lemay aimerait que le site web du syndicat comporte une section pour le CIA. Ce point a déjà été abordé dans une réunion précédente, et P. Gagné réitère que ce sont les agentes membres du comité qui sont responsables de soumettre les sujets et contribuer au site. J. Lemay propose d'y mettre les comptes-rendus des réunions, le nom des membres ainsi que de l'information sur la maternité. P. Gagné va ouvrir le site dès la semaine prochaine. Un forum aurait été apprécié sur le site, toutefois c'est impossible. Par contre, une section commentaires pourra en faire partie, pour les commentaires adressés au CIA. Suite à l'ouverture du site, un communiqué sera envoyé par le syndicat à l'ensemble des membres. P. Fortin réfléchira sur les objectifs initiaux du comité et le sujet du site web sera rediscuté ultérieurement.

#### Suggestion de nouveau nom pour le CIA

J. Lemay propose le nom Comité des relations de travail des agentes de la Protection de la faune. P. Fortin doit valider la pertinence de ce nom et s'il n'entre pas en conflit avec le Comité de relations professionnelles. J. Déraspe mentionne que, par exemple, le sujet des pantalons de ville pourrait difficilement faire partie d'un comité des relations de travail. P. Fortin réfléchira à ce sujet et il sera rediscuté ultérieurement.

#### Rencontre des agentes à la rencontre plein air

J. Lemay aimerait qu'un temps personnel soit réservé à la rencontre plein air pour que les agentes se rencontrent. Les agentes sont invitées à exprimer leurs besoins en ce sens au comité organisateur de la rencontre plein air.

#### Révision des tests physiques

P. Fortin informe le comité des changements qui seront apportés aux tests, soit la diminution du nombre de paliers pour les femmes au test TAP (5.5 au lieu de 6.5) ainsi que, pour tous, la modification du test du moteur dans la chaloupe. Ce dernier test consistera au déplacement du moteur le long d'un parcours comportant divers obstacles. Pour plus d'informations voir le communiqué émis à ce sujet par le directeur général M. Réjean Rioux.

#### Sujet supplémentaire

M-J Neveu apporte un dernier sujet, soit le cas d'une agente qui ne peut pas trouver de bottes pour sa pointure, étant donné qu'elle a de petits pieds. Dans son cas, un achat est fait par le bureau local et M-J Neveu désire valider que c'est bien la procédure à suivre. P. Fortin confirme que c'est bien la façon de faire habituelle.

Prochaine rencontre par téléphone le 4 septembre 2014 à 10h00.